

## GABON

Préserver les écosystèmes et assurer un développement durable autour de Libreville



**L'AFD soutient la préservation et la gestion intégrée des aires protégées de l'« Arc d'Émeraude » pour un développement durable de la région de Libreville.**

### CONTEXTE

Libreville, capitale du Gabon, bénéficie de la présence de trois aires protégées qui forment un « Arc d'Émeraude » autour de la ville. L'arboretum Raponda Walker (2 000 hectares) regroupe une biodiversité et un endémisme exceptionnels. Le parc national d'Akanda (54 000 hectares), vaste écosystème de mangrove et de vasière, est un site majeur pour les oiseaux migrateurs d'Europe. Le parc national de Pongara (89 000 hectares) est un lieu d'importance internationale pour la ponte des tortues luth. Les deux parcs nationaux (labellisés sites Ramsar) jouent un rôle prépondérant dans la production de poissons destinés au marché local. Aujourd'hui, près de la moitié de la population du Gabon habite la péninsule de Libreville (700 000 habitants). Cette présence humaine exerce des pressions sur ces aires protégées (consommation en ressources naturelles, extension urbaine, intensification des pollutions) et menace l'intégrité écologique de l'Arc d'Émeraude.

### DESCRIPTIF

Afin de garantir à long terme la contribution des écosystèmes littoraux et des espaces protégés au développement durable de la région de Libreville, l'AFD accompagne l'Agence Nationale des Parcs Nationaux (ANPN) dans sa gestion intégrée des aires protégées de l'Arc d'Émeraude.

Le projet vise quatre objectifs :

- Améliorer le niveau des connaissances et mettre en place les conditions d'un suivi socio-écologique efficace.
- Renforcer les conditions de gestion des parcs nationaux de Pongara et d'Akanda, de leur zone tampon respective et de l'arboretum Raponda Walker.
- Favoriser la valorisation économique des parcs nationaux et la compréhension par le public gabonais du rôle des écosystèmes forestiers et littoraux.
- Renforcer l'intégration territoriale des espaces urbains, littoraux et protégés dans la région de Libreville, pour un développement durable de la capitale.

### IMPACTS

À travers sa mise en oeuvre, le projet permet :

- D'aller vers une meilleure gouvernance des aires en encourageant une gestion intégrée des espaces naturels et des aires protégées.
- De valoriser l'exceptionnelle richesse de la forêt gabonaise, notamment auprès de ses riverains librevillois.
- De renforcer la prévention des menaces pesant sur les aires protégées.

19/12/2012

Date de début  
du projet

31/12/2018

Date de fin du  
projet



Libreville  
Localisation



Climat, Forêts et biodiversité  
sector(s)



Accord de conversion de dette  
financing tool(s)



11 000 000 EUR  
Montant du financement



6 ans  
Durée du financement

République du Gabon

Bénéficiaires

